

SEPTEMBRE 2013

IPNS SVP

Ne pas jeter sur la
voie publique

Infos Village

ETRICOURT-MANANCOURT

*L'automne, c'est cousu de moments de grâce,
qui ne durent pas.* [Janine Boissard](#)



4ème tranche d'effacement

Travaux d'été réalisés par l'entreprise E I T F

Comme prévu les travaux de la 4^{ème} tranche d'effacement des réseaux ont débuté en juillet. Ils ont pu être réalisés en grande partie dans des conditions climatiques très favorables, ce qui limite les nuisances quand il faut accéder à l'intérieur des propriétés. Comme dans la tranche précédente la configuration du terrain nous a obligé à alterner l'implantation des lampadaires. Après cette tranche, il en restera une pour faire la jonction entre les 2 places, une bonne partie de ce que nous avons programmé lors de l'élaboration de la charte paysagère en 2003 aura été réalisée.



Certainement la tranchée la plus difficile

La politique adoptée au cours des deux derniers mandats, nous a conduit aux phases d'aménagement prévues et planifiées dans la charte après chaque effacement de réseaux. Pour cette 4^{ème} tranche il faudra investir dans la modification des plans originaux,

en effet à l'époque le lotissement rue Principale n'existait pas. Il faudra prendre en compte la gestion des eaux pluviales (en attente des résultats de l'étude) et prévoir un aménagement piétonnier pour desservir cette dizaine de nouvelles habitations. Le cabinet retenu à l'époque existe toujours, l'architecte paysager qui a réalisé les plans de la traversée du village pourra intégrer cette modification dans son style pour rester en harmonie avec ce qu'il y a de réalisé.

Il est bien évident que c'est la future équipe de la prochaine mandature qui aura à décider de la réalisation de ces éventuels futurs travaux, l'actuelle n'aura plus le temps nécessaire pour les mettre en œuvre et les mener à bien, juste le temps de terminer ces effacements avec l'éclairage public.

Coût des travaux d'effacement et d'éclairage public = **273 730,98 €**

Subventions et aides prévues (FDE-Conseil Général-Prance Télécom) = **175 004,47 €**

Part communale = **98 726,51 €**

Deux années de suite...

Pour la 3^{ème} fois et la seconde année consécutive, la commune est lauréate au concours des villes et villages fleuris du Pays Santerre H^{te} Somme, dans la catégorie de 300 à 1000 habitants. C'est pour nous très encourageant, ce prix nous récompense de notre investissement à rendre la commune plus accueillante. Mais notre seule implication ne suffirait certainement pas à atteindre ce niveau sans la participation efficace de beaucoup d'entre vous, qui embellissez vos propriétés en les fleurissant chaque année un peu mieux. C'est un ensemble qui est jugé et nous permet d'être distingué pour la 3^{ème} fois en quatre ans. De ce fait nous avons concouru au niveau départemental. A aujourd'hui, la barre est fixée un peu haut pour nous laisser espérer autre chose que des encouragements, au mieux des félicitations. Ce n'est pas encore cette année que nous pourrions cueillir la 1^{ère} fleur, mais l'important est de continuer à rendre notre village un peu plus accueillant chaque année.



Comme annoncé dans le précédent bulletin, nous avons voulu continuer le concours des maisons fleuries qui était organisé chaque année par l'ancienne communauté de communes. Par souci d'impartialité, des personnes extérieures qui font partie du jury régional, ont été sollicitées pour faire notre classement communal. Ce jury est passé la 3^{ème} semaine de juillet. Comme chaque année les lauréats seront récompensés au cours de la cérémonie des vœux en début d'année prochaine, il faudra attendre ce jour pour savoir...

Urbanisme

Cette remarque m'a été faite : ces dernières années, la plupart des personnes qui ont fait une demande de permis de clôture pour des murs ou murets en parpaings avaient pour obligation de les enduire dans les 2 ans qui suivaient leur construction. Après un rapide contrôle il s'avère que beaucoup de propriétaires n'ont pas respecté ce délai. Ce petit rappel est publié pour que les intéressés n'oublient pas de se mettre en conformité, de plus, une belle maison entourée d'un muret en parpaings non enduit perd beaucoup de son cachet, tout comme un bel objet dans un mauvais emballage;

Vos doléances au quotidien...

C'est peut être le moment de vous exposer une partie des doléances, réflexions, mécontentements qui me sont exposés au quotidien. Bien entendu je ne vous relaterai que les plus banales d'ordre général. Entre parenthèses : réponses ou supposées réponses.

Aboiements incessants de chiens qui gênent le voisinage. (*Ha! Vous croyez ? Nous ne les entendons pas*). Toujours dans la même rubrique, divagations de ces animaux qui s'introduisent dans les propriétés privées avec tout ce que cela comporte comme désagréments allant jusqu'aux morsures. (*Ce n'est pas le mien, il ne sort jamais et quand bien même nous sommes assurés*).

Puis il y a les nombreuses nuisances sonores nocturnes tardives. (*Pas toutes justifiées d'ailleurs mais il faut quand même aller sur place*). Il y a aussi les coups de klaxon intempestifs à toutes heures que l'on peut attribuer à un bonsoir, au revoir, bonjour. (*Quelle idée d'être déjà couché ou pas encore levé*).

Et ces mobyettes qui sillonnent le village sans dispositif antiparasites, brouillant les récepteurs des téléviseurs à chaque passage. (*Moi je ne regarde pas la télé alors...*).

Le stationnement abusif de véhicules sur trottoirs ne laissant pas de place suffisante, ce qui expose les piétons et aussi parfois bouche la vue des riverains. (*L'important est que mon véhicule soit sécurisé. Mais toujours prêt à râler au volant quand un piéton emprunte la chaussée*).

J'oserai conclure en m'inspirant des auteurs de romans ou films : « *Toute ressemblance avec des situations ou des personnages réels ne peut être que fortuite.* »

ÉTAT CIVIL

Une pensée pour :



Eva DONNAY

Jean-Luc MAGNIER

Colette LAUDE

qui nous ont quitté les 30 juin
9 et 19 septembre 2013
ainsi que René BÉDU

décédé accidentellement dans la
commune le 4 août 2013

Toutes nos sincères condoléances aux familles

Bienvenue à :



Laurine RÉALI et

Noane GOSSET

nées les 31 juillet et 1^{er} août
2013

Félicitations aux heureux parents

Vide grenier sous le soleil

Après le déluge de pluie de l'an dernier, cette année c'est le soleil et le ciel bleu qui étaient au rendez-vous de notre vide grenier annuel.

Une bonne soixantaine d'exposants s'étaient rue d'Equancourt. Avec ce beau temps on aurait pu s'attendre à beaucoup plus de "rédeux" mais après un hiver aussi long et un printemps bien médiocre, pour ce 1^{er} week-end de beau temps beaucoup ont choisi des lieux plus propices pour profiter de ce très beau temps.

Par contre la restauration a très bien fonctionné, beaucoup d'habitants du village sont venus prendre leur repas ainsi que les exposants. Ce fut un beau moment de partage et d'échange qui se prolongea dans l'après midi pour la plus grande satisfaction des organisateurs. Comme toujours les bénéfices de cette manifestation seront consacrés à la réalisation de l'arbre de Noël des enfants de la commune.



Chaleur et ciel sans nuages



Tir à la corde toujours en vogue !

La fête au village...

Après 3 semaines de très beau temps nous avons quelques appréhensions que la fête soit perturbée par une dégradation pluvieuse, mais il n'en fut rien le chaud soleil était au rendez-vous pour son 3^{ème} week-end consécutif.

La salle était bien remplie pour le repas dansant du samedi soir qui a débuté dans une très bonne ambiance, présage d'une agréable soirée. On peut dire que le buffet, comme toujours fut bien apprécié. : quantité, qualité et présentation n'ont, je pense déçu personne. Pour faire monter l'ambiance, une joyeuse équipe fidèle à nos manifestations s'est mise en place pour le jeu de la vague. Elle s'est un peu affaissée sous le poids du doyen des membres du conseil, qui n'a pas hésité à plonger vers ces mains tendues. La salle déjà bien chauffée, DJ JRM' comme à l'habitude s'est évertué à l'enflammer. La piste fut prise d'assaut à la grande joie de tous. Nous en avons oublié le dessert et le café qui furent servis un peu tardivement.



Les bras fléchissent...

La chaleur du dimanche a découragé une partie des adeptes de la danse contrôlée. Les plus courageux ont évolué avec grand plaisir au rythme entraînant de l'orchestre Reynald Chabé jusqu'en soirée.

Le lundi en fin d'après midi des tickets pour le manège, tir et pêche ont été distribués aux enfants, offerts par le maire, les adjoints et le comité des fêtes, avec en plus cette année 50 € d'un généreux donateur. Le bilan donné par la Présidente du comité des fêtes M^{me} Jocelyne Pruvost, fait apparaître un bénéfice en augmentation au vide grenier et en diminution pour la fête, par rapport à l'an passé. Un grand merci aux participants de ces manifestations qui contribuent à perpétuer cette tradition de la fête communale et surtout à offrir jouets et spectacle de Noël aux enfants.

Les associations vous informent

A S E M vous informe que les cours de gym ont repris début septembre, comme la saison dernière ils se pratiquent le mardi en début de soirée de 19 h à 20 h à la salle des fêtes. Pour tout renseignement s'adresser à Madame Chantal Bauchart tél : 03 22 86 86 22. Motivation, persévérance, effectif stable sont les souhaits à formuler pour cette seconde saison.

DÉTENTE ET LOISIRS Comme les années précédentes les rendez-vous auront lieu toutes les 2 semaines à la salle des associations le mardi après midi de 14 h à 17 h. Les nouvelles personnes qui veulent participer peuvent s'inscrire auprès de : Madame Janine Raux tél : 03 22 86 88 96. Comme toujours, tout sera mis en œuvre pour que ces moments de détente, d'échange et de partage soient les plus agréables possible pour tous les participants. **Le concours de belote annuel aura lieu le samedi 2 novembre à la salle des fêtes.**

PICARDIE EN LIGNE Les horaires et jours des cours d'informatique sont inchangés : lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 9 h à 12 h. Nous avons la chance d'avoir ce site au village, alors qu'il profite au maximum d'entre nous. Même les personnes qui ont une bonne formation dans ce domaine peuvent venir se perfectionner, échanger, comparer. Ce qui est intéressant, c'est que l'on a toujours quelque chose à apprendre ou à montrer dans ce vaste domaine. Venez apprendre à votre rythme ce qui vous plaît, pas de menu type c'est à la carte et de tout niveau.

COMITÉ DES FÊTES Nous vous informons que nous organisons notre 3^{ème} marché de Noël le dimanche **24 novembre**.. Pour tout renseignement contacter Madame Jocelyne Pruvost tél: 03 22 86 88 83 Nous comptons sur une bonne participation des habitants du village, comme à chacune de nos manifestations, les bénéfices sont essentiellement consacrés à l'arbre de Noël des enfants, qui cette année aura lieu le dimanche **15 décembre**. Les familles concernées recevront une invitation avec coupon réponse.

Conférence sur les fouilles archéologiques d'Étricourt -Manancourt

Dans le cadre des journées du patrimoine, deux des archéologues qui ont participé aux travaux de fouilles préalables au creusement du canal SNE ont fait un brillant et très enrichissant exposé sur leurs travaux de mise à jour du site préhistorique le plus important d'Europe.

Le public très intéressé par l'exposé, a pu échanger à loisir tardivement avec les archéologues, des questions pertinentes, aux plus insolites ont été posées à ces spécialistes. En clôture, l'exposition de silex taillés datant de la préhistoire, a beaucoup intéressé les quelques enfants présents qui ne sont pas prêts d'oublier ce très intéressant cours d'histoire ancienne.



L'attention est palpable



La classe d'autrefois

Porte ouverte à la classe d'autrefois

Septembre étant propice aux rentrées des classes nous avons choisi le 3^{ème} samedi de ce mois pour notre porte ouverte de la classe d'autrefois qu'avec quelques bénévoles nous avons reconstituée. Nous avons accueilli les élus qui sont venus nombreux vers 11 h.

« J'ai pensé que c'était à nous, issus de cette génération de l'après guerre, de laisser un souvenir de cette école laïque d'autrefois, si respectée de tous, qui a forgé les femmes et les hommes responsables que nous sommes devenus. On ne peut visiter ces lieux sans penser à ces maîtresses et maîtres, qui ont dispensé à des générations d'élèves, les bases du savoir, clé de toute réussite.»

Les nombreux visiteurs se sont succédés tout au long de la journée de 9h30 à 18h30 pour notre plus grand plaisir. C'est la juste récompense de l'investissement fourni par les bénévoles dans cette réalisation qui s'est étalée sur plus de 2 ans. Je renouvelle mes remerciements à Gérard Gosset, Jean-Michel Raux, Jacques Pruvost et Jean-Pierre Vivot ainsi qu'aux autres bénévoles occasionnels, sans qui je n'aurais pas pu réaliser ce petit musée qui gardera le souvenir de cette école d'autrefois porteuse d'espoir et de progrès. Merci aux habitants de la commune, anciens élèves et enseignants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté dans la reconstitution de cette classe d'antan.